



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada**
**Room 100,
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6
Bid Fax: (204) 983-0338**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Western Region
Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6

Title - Sujet besoins medicaux	
Solicitation No. - N° de l'invitation H3551-150951/B	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client H3551-150951	Date 2016-12-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$WPG-206-10066	
File No. - N° de dossier WPG-5-38100 (206)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-12-22	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Tetrault, Renata	Buyer Id - Id de l'acheteur wpg206
Telephone No. - N° de téléphone (204) 228-9032 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
H3551-150951/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
H3551-150951

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
WPG-5-38100

Buyer ID - Id de l'acheteur
WPG206
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La présente modification n° 002 est soulevée afin de communiquer les notes pour la conférence des soumissionnaires, pour répondre aux questions, et pour modifier la Demande de Proposition H3551-150951/B comme suit :

Modifications

1. Veuillez consulter page 9, article 2.3:
SUPPRIMER: Voir l'appendice A pour d'autres exigences relatives à l'aéronef.
INSÉRER: Voir l'appendice 1 à l'annexe A pour d'autres exigences relatives à l'aéronef.
2. Veuillez consulter page 24, article 7.4.1 Période du contrat:
SUPPRIMER: La période du contrat est du 1 mars 2017 au 31 mars 2020 inclusivement.
INSÉRER: La période du contrat sera 3 années (anticipe du 1 mars 2017 au 29 février 2020).
3. Veuillez consulter page 34, C2, 40 – Plan d'urgence, colonne Grille de notation cotée:
INSÉRER: Énoncé descriptif, jusqu'à 40 points. Pour chaque situation, le récit doit:
 - i. Identifier le risque (1 point)
 - ii. Déterminer la probabilité et l'impact du risque. (1 point)
 - iii. Identifier une éventualité plan détaillé / processus de traitement du risque. (6 points).Point de Répartition par situation de risque identifié et le récit complet tel que décrit ci-dessus:
 - 1 Situation = jusqu'à 8 points
 - 2 situations = jusqu'à 16 points
 - 3 situations = jusqu'à 24 points
 - 4 situations = jusqu'à 32 points
 - 5 situations = jusqu'à 40 points
4. Veuillez consulter page 48, Annexe E Listes d'équipement:
INSÉRER: trousse pour civière approuvée par Transports Canada
5. Veuillez consulter INFORMATION SUR L'APPEL D'OFFRES SE RAPPORTANT AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA SASKATCHEWAN; article 2.7 :
INSÉRER:
 - Disposer d'une base où il a accès à/peut fournir :
 - a) une bande d'atterrissage éclairée pour les vols exécutés aux instruments (IFR) de plus de 3 000 pieds en asphalte ou de plus de 3 500 pieds en gravier, gazon ou argile;
 - b) une infrastructure de maintenance d'aéronef adéquate (installations et personnel);
 - c) pilotes et équipe médicale; et
 - d) intervention rapide dans toutes les collectivités de la région de santé.
6. Veuillez consulter Information sur l'appel d'offres se rapportant à Santé Canada; partie 2, article 2.1:
SUPPRIMER: 120 jours
INSÉRER: 180 jours
7. Veuillez consulter Information sur l'appel d'offres se rapportant à Santé Canada; partie 4, article 4.2.1:
SUPPRIMER: Le tableau entièrement
INSÉRER: Le tableau ci-dessous présente un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 60/40 à l'égard

Solicitation No. - N° de l'invitation
H3551-150951/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
H3551-150951

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
WPG-5-38100

Buyer ID - Id de l'acheteur
WPG206
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

du mérite technique et du prix, respectivement. Le nombre total de points pouvant être accordé est de **180**, et le prix évalué le plus bas est de 45 000,00 \$ (45).

Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (60 %) et du prix (40 %)

	SOUSSIONNAIRE 1	SOUSSIONNAIRE 2	SOUSSIONNAIRE 3
Note technique globale	157.5/180	135/180	152/180
Prix évalué de la soumission	55 000 \$	50 000 \$	45 000 \$
CALCULS			
Note pour le mérite technique	$157.5/180 \times 60 \% = 52,50$	$135/180 \times 60 \% = 45,00$	$152/180 \times 60 \% = 50,67$
Note pour le prix	$45/55 \times 40 \% = 32,72$	$45/50 \times 40 \% = 36,00$	$45/45 \times 40 \% = 40,00$
Note combinée	$52,50 + 32,72 = \mathbf{85,22}$	$45,00 + 36,00 = \mathbf{81,00}$	$50,62 + 40,00 = \mathbf{90,67}$
Évaluation globale	2^e	3^e	1^{er}

8. Veuillez consulter l'Annexe B:

SUPPRIMER: Le tableau entièrement (car les estimations manquantes)

INSÉRER:

A	B	C	D	E	F	G
AÉRONEF PRIMAIRE	Quantités annuelle estimatives	TAUX FIXE 1^{ière} année	TAUX FIXE 2^{ième} année	TAUX FIXE 3^{ième} année	TAUX FIXE Année option	Total partiel évalué = B x (C+D+E+F)
DESCRIPTION DU TARIF						
Taux par mille terrestre (MT)	180,000	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
Consommation de carburant/MT	180,000	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
Taux ferme par heure de temps dans les airs	10	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	
Consommation de carburant/heure	10	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	
Frais minimums par vol	10	_____ \$/vol	_____ \$/vol	_____ \$/vol	_____ \$/vol	
Équipement médical et produits pharmaceutiques/MT	180,000	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
PSP/accompagnateur médical/MT	180,000	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
Redevance d'atterrissage (par atterrissage)	800	_____ \$ /atterrissage	_____ \$ /atterrissage	_____ \$ /atterrissage	_____ \$ /atterrissage	
Frais de retenue/heure	10	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	

Solicitation No. - N° de l'invitation
H3551-150951/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
H3551-150951

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
WPG-5-38100

Buyer ID - Id de l'acheteur
WPG206
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Frais de retenue maximums/jour	10	_____ \$/jour	_____ \$/jour	_____ \$/jour	_____ \$/jour	
Frais d'annulation (le montant indiqué doit inclure les frais reliés à la fois à l'aéronef et au personnel)	10	x _____ %	x _____ %	x _____ %	x _____ %	
Total partiel Aéronef 1 (G1)						
AÉRONEF SECONDAIRE DESCRIPTION DU TARIF	Quantités annuelle estimatives	TAUX FIXE 1ière année	TAUX FIXE 2ième année	TAUX FIXE 3ième année	TAUX FIXE Année option	Total partiel évalué = B x (C+D+E+F)
Taux par mille terrestre (MT)	45,000	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
Consommation de carburant/MT	45,000	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
Taux ferme par heure de temps dans les airs	5	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	
Consommation de carburant/heure	5	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	
Frais minimums par vol	5	_____ \$/vol	_____ \$/vol	_____ \$/vol	_____ \$/vol	
Flotteurs	20	_____ \$/vol	_____ \$/vol	_____ \$/vol	_____ \$/vol	
Skis	20	_____ \$/vol	_____ \$/vol	_____ \$/vol	_____ \$/vol	
Équipement médical et produits pharmaceutiques/MT	45,000	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
PSP/accompagnateur médical/MT	45,000	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
Redevance d'atterrissage (par atterrissage)	200	_____ \$ /atterrissage	_____ \$ /atterrissage	_____ \$ /atterrissage	_____ \$ /atterrissage	
Frais de retenue/heure	5	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	
Frais de retenue maximums/jour	5	_____ \$/jour	_____ \$/jour	_____ \$/jour	_____ \$/jour	
Frais d'annulation	5	x _____ %	x _____ %	x _____ %	x _____ %	
Total partiel Aéronef 2 (G2)						
AÉRONEF de réserve DESCRIPTION DU TARIF	Quantités annuelle estimatives	TAUX FIXE 1ière année	TAUX FIXE 2ième année	TAUX FIXE 3ième année	TAUX FIXE Année option	Total partiel évalué = B x (C+D+E+F)
Taux par mille terrestre (MT)	2,500	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
Consommation de carburant/MT	2,500	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
Taux ferme par heure de temps dans les airs	1	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	
Consommation de carburant/heure	1	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	

Solicitation No. - N° de l'invitation
H3551-150951/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
H3551-150951

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
WPG-5-38100

Buyer ID - Id de l'acheteur
WPG206
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Frais minimums par vol	1	_____ \$/vol	_____ \$/vol	_____ \$/vol	_____ \$/vol	
Équipement médical et produits pharmaceutiques/MT	2,500	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
PSP/accompagnateur médical/MT	2,500	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
Redevance d'atterrissage (par atterrissage)	10	_____ \$ /atterrissage	_____ \$ /atterrissage	_____ \$ /atterrissage	_____ \$ /atterrissage	
Frais de retenue/heure	1	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	
Frais de retenue maximums/jour	1	_____ \$/jour	_____ \$/jour	_____ \$/jour	_____ \$/jour	
Frais d'annulation	1	x _____ %	x _____ %	x _____ %	x _____ %	
Total partiel Aéronef de réserve (G3)						
AÉRONEF voilure tournante DESCRIPTION DU TARIF	Quantités annuelle estimatives*	TAUX FIXE 1 ^{ière} année	TAUX FIXE 2 ^{ième} année	TAUX FIXE 3 ^{ième} année	TAUX FIXE Année option	Total partiel évalué = B x (C+D+E+F)
Taux ferme par heure de temps dans les airs	10	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	
Consommation de carburant/heure	10	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	
Frais minimums par vol	1	_____ \$/vol	_____ \$/vol	_____ \$/vol	_____ \$/vol	
Équipement médical et produits pharmaceutiques/MT	2,500	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
PSP/accompagnateur médical/MT	2,500	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	_____ \$/MT	
Redevance d'atterrissage (par atterrissage)	10	_____ \$ /atterrissage	_____ \$ /atterrissage	_____ \$ /atterrissage	_____ \$ /atterrissage	
Frais de retenue/heure	1	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	
Frais de retenue maximums/jour	1	_____ \$/jour	_____ \$/jour	_____ \$/jour	_____ \$/jour	
Frais d'annulation	1	x _____ %	x _____ %	x _____ %	x _____ %	
Total partiel Aéronef voilure tournante (G4)						

9. Veuillez consulter l'Annexe E:

INSÉRER:

Equipment de ventilation/d'oxygénation		
Machine à pression positive continue	1	
Equipment intraveineux		
Chauffe-liquides IV	4	

Solicitation No. - N° de l'invitation
H3551-150951/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
H3551-150951

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
WPG-5-38100

Buyer ID - Id de l'acheteur
WPG206
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Notes : Conférence des soumissionnaires

Le 9 décembre 2016, 13h30 à 14h15

Personnes présentes:

TPSGC: Renata Tetrault, Karen Kuzych, Adele Palmer

Santé Canada: Elaine Wolford, April McKay, Amanda Voroney

Mamawetan Churchill River Health Authority: Andrew McLetchie, Kim-Ann Bell

Soumissionnaires:

1. Athabasca Basin Medical - Katherine Christmann
2. Good Spirit Air – Devan Yaholnitsky
3. Keewatin Air - Wayne McLeod, Brian Hodge
4. Northern Air - Nate Hilman
5. RCM Safety Services - Ryan Monette
6. Transwest Air - Patty Hughes, Pat Campling, Vicky McPherson, Garrett Lawless, Candace Czemerer
7. Westwind Aviation - Darcie Bowles, Shannon DeGagné

Points à l'ordre du jour

- _ Mot d'ouverture et les introductions
- _ Examen de la DP
- _ Examen de l'exigence et l'environnement
- _ Questions et réponses
- _ Mot de la fin

Mot d'ouverture

_ La rencontre a pour but d'examiner la demande de propositions pour services d'évacuation sanitaire aérienne de base à intermédiaire dans le Nord (numéro de demande de soumissions H3551-150951/B).

Examen de la demande de propositions

- _ La demande de soumissions a pris fin à 14 h HNC le 22 décembre 2016.
- _ Retourner les soumissions à l'adresse indiqué à la page 1 de la DP
- _ Les pages 18-20 indiquent les procédures d'évaluation et méthode de sélection
 - Critères obligatoires et cotés
 - Meilleure note combinée : ratio sera de 60 % pour le mérite technique et de 40 % pour le prix.

Solicitation No. - N° de l'invitation
H3551-150951/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
H3551-150951

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
WPG-5-38100

Buyer ID - Id de l'acheteur
WPG206
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

_ La période du contrat sera 3 années (anticipe du 1 mars 2017 au 29 février 2020) et un année optionnelle supplémentaire

_ Appendice 1 de l'Annexe A détailles les critères obligatoires et cotés

- Les exigences obligatoires sont évaluées sur la simple base de la réussite ou de l'échec
- Les critères cotés seront évalués selon le barème indiqué

_ Fait sur d'incluez tous les détails et les renseignements dans votre soumission

_ L'Annexe B Base de paiement doit être rempli et soumis avec votre soumission

_ Les soumissionnaires doivent fournir des taux pour la période du marché proposé et le période optionnel pour chaque aéronef spécifier

Examen de l'exigence et l'environnement

- Zone : régies de santé de Keewatin Yatthe et de Mamawetan Churchill River
- Service pour n'importe où dans ces régions
- Les principales collectivités: Wollaston, Patuanak, Southend, Pinehouse, LaRonge, Sandy Bay, LaLoche, et Ile a la Crosse
- L'évacuation se fait habituellement à destination de La Ronge, de Flin Flon (MB), de Prince Albert ou de Saskatoon

Capacité atterrissage

- Atterrissage gravier, gazon ou argile
- Capacité de décollage et d'atterrissage courts
- Certaines communautés n'ont pas de pistes d'atterrissage asphaltées et ont encore besoin de l'assistance MEDEVAC.
- Le soumissionnaire est responsable de la compréhension du paysage des régies de santé de Keewatin Yatthe et de Mamawetan Churchill River

Aéronef

- Historiquement, l'aéronef principal prend 80% des vols
- Historiquement, l'aéronef secondaire prend 20% des vols
- L'aéronef de réserve sera utiliser lorsque l'aéronef principal n'est pas disponible parce qu'il fait l'objet d'un entretien ou service. Il ne sera pas appelé lorsque l'aéronef principal est sur un appel.
- L'aéronef à voilure tournante, pour pouvoir fournir les services lorsqu'il n'y a pas de bande d'atterrissage

- Le soumissionnaire est responsable de la compréhension de la DP et de propose des aéronefs pour répondre a ces spécifications et aux besoins de soins établis.

Soins aux Patients

- Services d'évacuation sanitaire aérienne de base à intermédiaire (CTAS 3, 4 & 5)
- Particuliers des patients sera variés, par exemple: bariatrique, pédiatrique, gériatrique
- Le soumissionnaire est responsable d'assurés que le modele d'affaires propose conforme aux exigences des licences professionnelles et aux besoins de soins établis

Questions et réponses

1. En référence à l'article 2.3 à la page 9 de 51, pourriez-vous préciser où est située l'Annexe A, Exigences relatives aux aéronefs, dans la demande de propositions (DP)?

Réponse : Cet article devrait faire référence à l'appendice 1 de l'annexe A.

2. Le principal aéronef doit-il être un avion à pression compensée?

Réponse : Oui.

3. Puisque le délai de décollage des aéronefs spécialement aménagés est de moins de 60 minutes après le déploiement, veuillez expliquer la raison pour laquelle un aéronef régulier a besoin d'un délai de décollage de 60 minutes?

Réponse : Certaines communautés n'ont pas de pistes d'atterrissage asphaltées et ont encore besoin de l'assistance MEDEVAC.

4.

5.

6.

7. La section 5.2.2 du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation indique que « Le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie avant l'attribution du contrat ». La section A5.2 de l'annexe H indique également que « le soumissionnaire certifie avoir soumis le formulaire LAB 1168, Attestation d'engagement pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi, au Programme du travail d'Emploi et développement social Canada (EDSC) ». Le programme d'équité en matière d'emploi doit-il être approuvé par EDSC avant l'attribution du marché?

Réponse : L'attestation demandée à l'annexe H devrait être remplie et présentée avec la soumission. Si la section A5.2 de l'annexe H s'applique au soumissionnaire, l'obligation consiste à *soumettre* celle-ci à EDSC. Il n'est pas obligatoire d'obtenir l'approbation d'EDSC avant l'attribution du marché.

8. Est-ce que le Programme d'équité en matière d'emploi s'applique à l'ensemble de l'organisation ou seulement aux employés qui travailleront aux termes du contrat?

Réponse : Le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi s'applique au soumissionnaire ou à tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise. De plus amples renseignements sur le Programme sont disponibles ici : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html>

9. Les sous-traitants sont-ils assujettis aux exigences du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi?

Réponse : Le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi s'applique au soumissionnaire ou à tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise. Les sous-traitants ne font pas l'objet d'une vérification.

10.

11. Les tableaux de l'annexe B, Base de paiement (contiennent les renseignements sur l'aéronef, la provision et les coûts unitaires par aéronef), sont-ils la seule exigence dans le cadre de l'évaluation de la partie financière de la présentation?

Réponse : Oui. Tous les éléments de chaque tableau doivent être remplis et présentés pour que l'offre financière puisse être présentée.

12. L'accréditation de la CAMTS (Commission on Accreditation of Medical Transport Systems) constitue-t-elle une exigence (est-elle obligatoire)?

Réponse : Certaines sections des normes d'accréditation influent directement sur la capacité du service d'évacuation médicale à fournir les soins, de l'équipement, etc. Ces exigences sont donc obligatoires.

13.

14. Est-il possible d'indiquer les communautés ou les endroits où il est nécessaire que l'aéronef possède un train d'atterrissage à skis ou à flotteurs, aux fins de calcul du kilométrage?

Réponse : Il serait difficile d'établir cette liste puisque nos régions couvrent une vaste étendue géographique. Dans certains cas, la destination du vol pourra ne pas être une communauté, mais un emplacement distant.

15. L'équipe médicale aérienne doit-elle être formée de personnel paramédical en soins primaires (PSP) ou peut-on avoir recours à des infirmières autorisées (IA)?

Réponse : Des intervenants supplémentaires pourraient être autorisés, sous réserve de l'approbation du Provincial Air-Medical Coordination Centre ou à la demande de ce dernier. Dans certaines situations, une infirmière autorisée ou un médecin devra accompagner l'équipe paramédicale. Au moins deux intervenants médicaux qualifiés ayant la désignation médicale PSP et satisfaisant aux exigences d'octroi de permis correspondantes établies pour l'année 2001

doivent être fournis sur chaque vol d'évacuation sanitaire. Aux fins de ce contrat, les répondants médicaux d'urgence ne sont pas des intervenants médicaux qualifiés.

16. La province de la Saskatchewan a-t-elle les mêmes exigences en matière de permis que le Manitoba?

Réponse : Il incombe au soumissionnaire de comprendre les exigences provinciales en matière de permis et d'y répondre pour mener des activités en Saskatchewan.

17. Y a-t-il des exceptions à la règle de réponse aux appels en deçà de 60 minutes, par exemple en cas d'appels multiples, de conditions météorologiques difficiles ou de problème sur la piste?

Réponse : L'entrepreneur demeure tenu de répondre à l'appel de demande d'intervention dans les 60 minutes. Puisque le soumissionnaire doit posséder un programme d'assurance de la qualité et de reddition de comptes, toutes les questions doivent être documentées et suivies à l'interne et des avis doivent être fournis à la région sanitaire de Mamawetan Churchill River et au Canada, en respectant certains délais.

18. Existe-t-il des solutions de rechange afin de fournir un service acceptable, comme différents aéronefs, des emplacements de base, etc.?

Réponse : Oui. Pourvu que les exigences obligatoires et les normes de service décrites dans la DP (c'est-à-dire le délai d'intervention, les capacités d'atterrissage, etc.) soient respectées.

19. En se référant à l'annexe E, Liste d'équipement, est-ce qu'un appareil Lifepak 12 équipé de manière identique ou supérieure serait acceptable?

Réponse : Non. Les défibrillateurs Lifepak 15 sont obligatoires afin de fournir des soins standards uniformes dans toute la région.

20. Y a-t-il des frais pour l'utilisation des services du Provincial Aeromedical Coordination Centre (PACC)?

Réponse : Le PACC ne facture pas ses services liés aux demandes d'intervention. Le soumissionnaire doit avoir en place un processus interne pour dépêcher un aéronef, ce qui pourrait être une dépense d'entreprise.

21. Existe-t-il une forme préférée de communication avec l'équipe médicale (téléphone cellulaire, radio P25, etc.)?

Réponse : Non. Pour le moment, le PACC utilise des téléphones cellulaires pour la communication, tandis que les services d'ambulance routiers provinciaux utilisent la radio P25.

22. Un soumissionnaire pourrait-il satisfaire aux critères obligatoires M4 par de l'expérience, en offrant un appui complet de l'évacuation sanitaire et des services paramédicaux (avant et après le transport aérien) en combinaison avec du personnel non médical possédant de l'expérience en transport par voie aérienne?

Solicitation No. - N° de l'invitation
H3551-150951/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
H3551-150951

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
WPG-5-38100

Buyer ID - Id de l'acheteur
WPG206
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Réponse : Non. Il s'agit d'une exigence combinée aux fins d'évacuation médicale aérienne, qui n'est pas fondée sur l'expérience individuelle du fournisseur.

23. En se référant à l'annexe E, Liste d'équipement, l'aéronef devrait-il être équipé d'une civière?

Réponse : Oui. Le principal aéronef doit comporter une trousse pour civière approuvée par Transports Canada (c'est-à-dire une trousse pour traîneau de Lifeport). L'aéronef secondaire doit également posséder la trousse de civière ou de brancard appropriée.

*** Questions et réponses supplémentaires de la conférence à suivre ***

Mot de la fin

_ La demande de soumissions a pris fin à 14 h HNC le 22 décembre 2016.

_ Autre questions peuvent être présentées par écrit à Renata Tetrault (renata.tetrault@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT INCHANGES